Résultats obtenus

Lorsque la commission s'est réunie pour la première fois, il y a près de deux ans, elle n'avait pour tout guide que le désir de protéger le monde contre les dangers des armes atomiques. Depuis lors, elle a considéré le problème sous tous ses aspects. Au cours de 240 séances régulières et de nombreuses réunions en dehors des statuts, les membres de la commission ont peu à peu donné forme à un projet qui a obtenu l'assentiment de neuf nations sur onze. N'attachons pas trop de gravité à l'abstention de l'U.R.S.S. Le délégué soviétique, il convient de le signaler, a souvent fait valoir des arguments utiles. Il a en quelque sorte servi d'enclume aux conclusions que le reste de ses collègues ont forgées.

Jusqu'à ce jour, la participation de l'U.R.S.S. aux débats a revêtu plus d'importance à nos yeux que son opposition à nos projets. Il nous a fallu d'abord préciser les données que nous voulions lui faire accepter. Nous sommes si fermement persuadés de la nécessité d'un régime de contrôle et de l'opportunité des méthodes par lesquelles nous voulons le mettre en oeuvre que notre conviction doit sûrement ébranler tant soit peu les préventions de l'U.R.S.S. En fin de compte, notre projet lui est plus favorable qu'à tout autre pays. Etant donné les avantages que l'U.R.S.S. pourrait en retirer, tant sous le rapport de l'application de l'énergie atomique aux oeuvres de paix qu'au point de vue de la sécurité, il est à souhaiter que ses dirigeants finissent par s'y montrer moins hostiles.

Impossible aujourd'hui de s'entendre sur les modalités de la réglementation. Les débats récents sur les propositions de l'U.R.S.S. indiquent que ce dernier pays refuse d'accéder à certaines conditions que les autres nations jugent indispensables à l'exécution d'un programme efficace. Mais les objections des Soviets s'expliquent par la tension des esprits et la méfiance qui règnent dans le monde. Ils craignent sans doute de céder à un organisme international dont la plupart des membres leur paraissent assez peu bienveillents l'autorité que ces derniers tiennent pour nécessaire à la sécurité générale.

Espoirs

Nous avons donc lieu d'espérer que l'U.R.S.S. voudra bien reconnaître, quand les différends entre les Etats se seront apaisés, et que l'Organisation des Nations Unies constituera effectivement un facteur de paix, que le programme de contrôle international mis en avant par la Commission de l'énergie atomique est susceptible de prévenir la guerre atomique et qu'il ne tend aucunement à assurer la suprématie de certains pays. Peut-être alors les Soviets consentiront-ils à examiner ces propositions sans parti pris et à les accepter moyennant quelques modifications.

Outre qu'il témoigne de l'unanimité de ceux qui ont abordé la question sans idée préconçue, le rapport en cause ne marque pas le terme de leurs efforts, mais dénombre les résultats obtenus jusqu'à ce jour et indique la route à suivre à l'Assemblée générale et à la commission. Il importe en effet de se remettre à la tâche le plus tôt possible, car le contrôle international de l'énergie atomique intéresse la sécurité de toutes les nations et de tous les peuples.